
PARTIE OFFICIELLE

NOMINATIONS ECCLÉSIASTIQUES

Par décision de Son Éminence le Cardinal Archevêque :

M. l'abbé ED. PAGÉ a été nommé aumônier du Sanatorium de Mastai ;

M. l'abbé ADOLPHE MICHAUD a été nommé aumônier des religieuses de l'Hôtel-Dieu du Précieux-Sang ;

M. l'abbé ARMAND PROULX a été nommé curé de Saint-Roch des Aulnaies ;

M. l'abbé GEORGES DESJARDINS a été nommé curé de Saint-Antoine de Tilly ;

M. l'abbé WILFRID ROY a été nommé curé de Saint-Magloire ;

M. l'abbé EDOUARD GUAY a été nommé curé de Sainte-Agnès de Donnacona ;

M. l'abbé ARTHUR-V.-H. MARTIN a été nommé curé de Saint-Octave de Dosquet ;

M. l'abbé BENJAMIN PARADIS a été nommé aumônier de l'Hôpital-Général ;

M. l'abbé ALBERT LEMAY a été nommé aumônier des malades de l'Hôtel-Dieu du Précieux Sang.

PARTIE NON OFFICIELLE

CAUSERIE DE LA SEMAINE

IMPUNITÉ SCANDALEUSE

Un étranger qui arrive aujourd'hui à Québec peut difficilement se convaincre, au premier spectacle que lui offrent nos rues, de l'existence sur notre territoire d'une loi de prohibition. Non seulement les cas d'ébriété publique sont encore trop nombreux à Québec, mais les abords de certaines anciennes buvettes sont souvent encombrés, le jour et la nuit, et parfois jusqu'à nuire à la circulation, par des groupes de clients dont la voix et les gestes n'ont rien de tempérant. Pour ne pas voir ces attroupements quotidiens devant la porte de ces buvettes et pour ne pas en comprendre le but, il faudrait marcher aujourd'hui dans nos rues les yeux bien fermés.